

Le CODEV pour une autre approche du développement des compétences : un réseau de facilitateurs à votre écoute

Le 9 octobre dernier, 20 facilitateurs de co-développement se sont réunis pour donner corps au réseau professionnel régional initié il y a 2 ans et animé par la PFRH des Pays de la Loire. Au programme, réflexions sur les ambitions du collectif, les modalités de fonctionnement et des échanges sur nos pratiques, supervisés par notre marraine Anne Hoffner, co-fondatrice du Cecodev.

Depuis la création du réseau, une quinzaine de groupes, proposés en interministériel ou à la demande de services, a bénéficié de 3 et 8 séances de co-développement. Les participants apprécient la pertinence du processus d'apprentissage proposé par la méthode, et y trouvent des espaces d'expression propices à éclairer des situations professionnelles à solutionner.

Le collectif s'est enrichi de 8 nouvelles personnes formées cette année par la PFRH, en collaboration et avec le soutien de la DITP.



Le collectif s'agrandit et s'organise pour répondre à la demande sur notre région !

N'hésitez pas à contacter la PFRH pour toutes vos demandes, séances de découverte ou création de groupe.

Promouvoir l'emploi public et contribuer à son attractivité

Être recruté dans la fonction publique et y évoluer professionnellement, comment ça se passe ?

ATELIER MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE *Emploi, formation, évolution professionnelle*



Jeudi 10 octobre 2024



La PFRH a informé les professionnels de l'emploi formation orientation insertion, à l'occasion d'un atelier de formation et d'échanges organisé par le Carif-Oref le 10 octobre à Nantes. Aux côtés du centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG 44) et de l'association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), la PFRH a contribué à la professionnalisation des conseillers en évolution professionnelle du secteur privé. Au programme : modalités de recrutement, voies d'accès, spécificités de chaque versant, accès à la formation, métiers en tension, conseil en évolution professionnelle... Nous avons présenté et répondu aux questions que se posent ces acteurs de l'emploi pour accompagner leurs bénéficiaires dans leur projet de travailler au sein de la fonction publique et d'y évoluer.

A vos sujets pour l'appel à projets RCA des stagiaires de l'IRA de Nantes !



Les élèves-attachés en formation initiale à l'Institut Régional d'Administration (IRA) doivent réaliser, durant leur cursus de formation, qui débute le 2 janvier 2025, un travail collectif, conjuguant analyse, recherche, investigations et propositions opérationnelles.

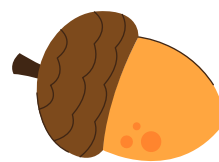
Ces travaux devront être réalisés par les groupes entre le 3 février et le 4 avril, le rapport devant être rendu le 7 avril 2025. Il s'agit d'une étape importante de leur cursus de formation, souvent exigeante, qui les conduit, par son caractère professionnalisant, à devoir prendre en compte les spécificités d'une structure publique et à se projeter vers leurs responsabilités ultérieures de cadre.

Vous êtes un service de l'État et vous avez une proposition de sujet d'études opérationnelles ?

Vos propositions de sujets devront se faire en ligne, pour le 15 novembre au plus tard, via l'outil « démarches simplifiées » en cliquant sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rca57>.

Votre contribution : participer à une journée dédiée début février 2025 en distanciel afin de rencontrer la direction de l'IRA pour répondre à vos interrogations et cadrer l'exercice, et vous permettre de rencontrer le groupe d'élèves en charge du traitement de votre sujet.

Plus d'infos auprès de l'IRA de Nantes : 02 40 74 34 77



Des fonds d'innovation pour vos projets : faites votre demande !

Les campagnes d'appel à projets pour le FIACT (Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail) et le FEP (Fonds égalité professionnelle) sont lancées.

Votre projet concerne un sujet lié à la qualité de vie et aux conditions de travail (QVCT), à la santé-sécurité au travail (SST) ou à la médecine de prévention ? Le FIACT est donc fait pour vous !

Les dossiers doivent être déposés sur [Démarches simplifiées avant le 15 novembre 2024](#).

[Voir la circulaire du 5 septembre 2024](#)



Le FEP, quant à lui, permet de co-financer des projets visant à favoriser, notamment :

- la constitution de viviers de femmes pour les corps fortement masculinisés et de viviers d'hommes pour les corps fortement féminisés,
- la mixité des métiers dans la fonction publique,
- une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle,
- la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes.



Les dossiers doivent être déposés sur [Démarches simplifiées avant le 2 décembre 2024](#).

[Voir la circulaire du 10 octobre 2024](#)

